Culture•Co

Réseau national
pour la culture dans
les départements

*Se former*

# Faire de la révision du SDEA une démarche collaborative

2 et 3 décembre 2027
2 jours en présentiel

Mis à jour le :
17 novembre 2026

# *Faire de la révision du SDEA une démarche collaborative*

## L'approche du LUCAS, du codiagnostic à la feuille de route

**> Durée :** 2 jours **> Dates :** 2 et 3 décembre 2027

**> Modalité :** Présentiel

### PRÉSENTATION

La révision d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDEA) dépasse la mise à jour d'un document stratégique. Elle permet de réexaminer l'organisation de l'enseignement artistique sur le territoire : maillage, rôle des conservatoires et des écoles, coopération avec les intercommunalités, liens avec l'éducation artistique et culturelle, les pratiques en amateur et les politiques de solidarité, d'éducation et de jeunesse. C'est aussi le moment d'inscrire dans le schéma les droits culturels, ainsi que les transitions écologique et numérique, qui transforment déjà les équipements, les manières d'apprendre et les pratiques des habitant·es.

Laboratoire de recherche collaborative, le LUCAS développe depuis 2021 une approche de la révision des SDEA qui croise les regards des professionnel·les, des élu·es, des chercheur·es et des habitant·es pour construire des politiques culturelles partagées. Cette formation de deux jours transmet cette approche, adossée à la recherche-action PACTe. Elle parcourt chaque étape de la révision, du cadrage initial à la feuille de route, en passant par le co-diagnostic et la concertation, en mobilisant le kit méthodologique du LUCAS.

Les participant·es apprendront à structurer le rétroplanning de leur révision, à choisir les outils adaptés à leur contexte et à déterminer qui associer et à quel niveau, de la consultation des usager·es à la co-construction avec les acteurs.

### OBJECTIF DE FORMATION

À la suite de la formation, de retour en milieu professionnel, l'apprenant·e aura la compétence de :

- planifier méthodologiquement la révision d'un SDEA d'une manière collaborative.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, l'apprenant·e aura la capacité de :

- décrire les étapes clés d'une révision collaborative de SDEA, du cadrage initial à la remise de la feuille de route ;
- construire le rétroplanning de la révision en l'ajustant au calendrier politique, aux moyens de l'équipe et à la disponibilité des partenaires ;
- choisir les outils qui conviennent au co-diagnostic et à la concertation ;
- définir le niveau d'association de chaque partie prenante, des services départementaux aux usagers ;
- formuler les questions que la révision devra instruire au regard des droits culturels et des transitions écologique et numérique.



## CONTENUS PRINCIPAUX

Le socle de la démarche.

- Les étapes d'une révision collaborative : cadrage initial, co-diagnostic, co-construction du plan d'action et des modalités d'une gouvernance partagée, remise de la feuille de route, puis rédaction du schéma par le Département.
- Le cadre : compétences respectives du Département, de l'État et des collectivités, schéma national d'orientation pédagogique (SNOP), articulation avec l'EAC et les pratiques en amateur.
- Présentation des outils du co-diagnostic : bilan du schéma en vigueur, présentation du kit méthodologique du LUCAS (évaluation participative, cartographie des coopérations formelles et informelles, enquête de terrain, mobilisation des directions partenaires…).
- Présentation des outils de la co-conception: mobilisation des autres services du départements et des acteurs dans la fabrique du plan d'action et de la gouvernance.
- Du rétro-planning à la feuille de route : structuration du calendrier de la révision du SDEA.
- Les enseignements de la recherche-action PACTe.

## PUBLICS

La formation s'adresse en priorité aux **agent·es et aux élu·es des Départements et des agences culturelles départementales** qui **pilotent un SDEA** ou contribuent à sa révision.

**À titre exceptionnel, après échange avec l'équipe de formation, permettant de vérifier l'adéquation de la formation à leur situation :**

- agent·es d'intercommunalité engagé·es dans la mise en œuvre d'un SDEA ou d'un contrat de territoire ;
- directeur·trices d'établissement d'enseignement artistique (conservatoire, école de musique, de danse ou de théâtre) ;
- conseiller·ères d'une direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

**Jauge :** 20 personnes au maximum.

## PRÉREQUIS

Être impliqué·e dans une démarche de schéma, en cours ou à venir.

## TAUX DE SATISFACTION

Culture•Co demande aux apprenant·es et aux équipes de formation d'évaluer chaque session selon différents critères.

Il s'agit de la première version de cette formation ; elle n'a donc pas encore été évaluée.

En 2025, pour l'ensemble des formations collectives de Culture•Co, le taux de satisfaction générale est de 89 % et la note moyenne de recommandation de 4,6 sur 5. Les bilans détaillés sont disponibles sur *https://www.culture-co.fr/nos-bilans/* ou auprès de la coordinatrice formation.

## ÉQUIPE DE FORMATION

### *Cédric Hardy*

**Délégué général de Culture·Co**

Depuis 2002, son parcours alterne entre le secteur associatif et les collectivités territoriales. Il a passé dix ans dans l'équipe de direction de la culture du département des Bouches-du-Rhône, où il a conduit des projets en coopération avec les acteur·trices du territoire, notamment sur l'éducation, les enseignements artistiques et les liens entre culture et action sociale. Il rejoint en 2018 la Fédération Arts Vivants et Départements, devenue Culture•Co en 2023, dont il supervise aujourd'hui les activités. Il accompagne les expérimentations de terrain menées dans le cadre de la recherche-action PACTe et intervient dans les accompagnements de révision de SDEA conduits par le LUCAS. Il apporte à la formation sa connaissance des politiques culturelles départementales et de leur articulation avec les autres politiques du département.

### *Raphaël Besson*

**Villes innovations**

Raphaël Besson est expert en socio économie urbaine et docteur en sciences du territoire. En 2013, il fonde Villes Innovations un bureau d'étude localisé à Marseille et spécialisé dans les stratégies d'innovation urbaine et les politiques de transition culturelle et territoriale. Chercheur associé au laboratoire PACTE-CNRS et co-fondateur du Laboratoire d'usages culture(s)-art-société (LUCAS), ses travaux portent sur les urbanismes alternatifs (urbanisme tactique, transitoire, transitionnel, culturel), la transformation des politiques culturelles territoriales dans un contexte transitionnel et les lieux hybrides, Tiers Lieux et autres lieux intermédiaires.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

### Méthodes pédagogiques

La formation se déroule avec des méthodes actives, et est composée de deux phases principales pouvant se répéter :

- une phase d'écoute : apports théoriques, apports conceptuels, témoignages inspirants ou retours d'expériences… Souvent réalisée en collectif ;
- une phase de production : études de cas réels pouvant être issu·es de situations rencontrées par les apprenant·es dans leur propre contexte, ateliers de mise en perspective ou de pratique. Souvent réalisés en sous-groupe, puis partagés à l'ensemble du groupe. Les productions sont transmises aux apprenant·es à l'issue de la formation.

Les journées ou demi-journées s'achèvent par un point d'étape.

Pour les formations se déroulant à distance, le nombre d'apprenants est réduit et les ateliers sont systématiquement en sous-groupe. Les productions sont réalisées sur un outil collaboratif en ligne, un guide d'utilisation de l'outil utilisé peut être envoyé en amont.

### Positionnement

Lors de l'inscription, chaque apprenant·e remplit un questionnaire d'auto-positionnement sur les objectifs pédagogiques et les principaux sujets qui seront abordés lors de la formation.. L'équipe de formation s'en sert pour choisir les exemples et composer les sous-groupes. Ce positionnement peut-être repris en début de formation.

### Modalités d'évaluation

L'acquisition des capacités est évaluée tout au long de la formation, par l'observation des mises en pratique et d'évaluation formative.

Après la formation, chaque apprenant·e reçoit un questionnaire pour évaluer ses propres acquis et l'ensemble de la formation, ainsi qu'un certificat de réalisation.

La coordinatrice de formation croise ces retours avec ceux recueillis en fin de formation et auprès de l'équipe de formation, afin d'évaluer la formation et de la faire évoluer.

# *Informations pratiques*

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Durée , dates et horaires

2 jours, soit 14 heures.

| Dates | Horaires | Modalités |
|---|---|---|
| Jeudi 2 décembre 2027 | 10h-18h | Présentiel - Paris |
| Vendredi 3 décembre 2027 | 9h-12h30 | Présentiel - Paris |

### Conditions techniques

L'apprenant·e a besoin d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro, et une connexion internet stable. Le lien de connexion est envoyé avec la convocation.

### Inscriptions

Inscription jusqu'au 8 novembre 2027 via le formulaire en ligne : *INSCRIPTION*

Ce questionnaire ne valide pas votre inscription, Culture·Co reprendra contact avec vous pour la confirmation.

### Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter la référente handicap dès l'inscription, afin d'étudier ensemble les adaptations possibles.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

### Tarifs

| Frais pédagogiques | Total TTC par personne |
|---|---|
| Agent·e, salarié·e ou élu·e d'une collectivité ou d'une structure adhérente à Culture·Co | 600€ / personne |
| Agent·e, salarié·e ou élu·e d'une collectivité ou d'une structure non adhérente | 725€ / personne |

Les frais d'hébergement, repas et déplacements sont à la charge des employeurs.

### Les financements possibles

> OPCO > Employeur > Mon Compte Elu > Auto-financement

## CONTACTS

### Coordinatrice formation et référente handicap

Anouchka Liottier : formation@culture-co.fr 07.79.67.97.42

### Administratrice

Clara Giannechini : admin@culture-co.fr 07.86.35.27.33

*Pour toute question sur le contenu, le financement ou une adaptation, contactez la coordinatrice formation.*